

ÉVALUATION DU BIEN-ÊTRE

« BIEN-ÊTRE ANIMAL ET BIEN-ÊTRE HUMAIN SONT ÉTROITEMENT LIÉS »

Dans quel cadre et selon quels critères évaluer le bien-être d'un élevage ?

L'évaluation peut se faire, d'une part, dans des démarches de certification. Par exemple, une industrie agroalimentaire peut évaluer ses fournisseurs-éleveurs. Un auditeur va alors estimer différents critères de bien-être animal selon une grille établie, ce qui donne lieu à un score global de bien-être. En bovin laitier, il existe plusieurs grilles, la plus utilisée étant la grille Boviwel, mais Danone fait également des audits bien-être chez ses fournisseurs. Ce n'est pas le vétérinaire qui réalise ces audits, mais il doit *a minima* les connaître pour pouvoir accompagner et proposer des améliorations à l'éleveur ensuite. L'évaluation peut, d'autre part, s'effectuer dans des démarches d'amélioration continue. C'est dans ce cadre que le vétérinaire peut se positionner, soit à la demande de l'éleveur, soit en ajoutant quelques mesures de bien-être dans le cadre d'un audit global de l'élevage. Le bien-être animal est multicritère et repose sur 4 grands principes : alimentation, logement, santé, comportement. Chacun d'eux est décliné en critères plus restreints, qui peuvent être mesurés sur le terrain. Dans un processus d'amélioration continue, on peut choisir de cibler certains critères que l'on souhaite améliorer, le confort de couchage ou le confort thermique par exemple.

Bien-être et bientraitance, quelle différence ?

Le bien-être correspond à l'état mental et physique de l'animal, à ce qu'il ressent. La bientraitance représente les actions qu'on va mettre en œuvre pour essayer d'atteindre le bien-être. Pour évaluer le bien-être, il faut donc observer l'animal. Pour le confort de couchage, par exemple, si on regarde la taille des logettes, leur nombre, la quantité de paille, on évalue l'environnement, donc la bientraitance. Or la taille d'une logette adéquate n'est pas la même pour toutes les vaches du troupeau. Pour évaluer le bien-être, il est donc préférable d'examiner comment les animaux se couchent, s'ils se couchent dans le couloir, s'ils ont des lésions aux jarrets, etc. En présence de telles anomalies, le vétérinaire va diagnostiquer un problème de confort de couchage et, alors, chercher leur cause à partir de l'observation de l'environnement. Il pourra éventuellement proposer une solution à l'éleveur. De même, en matière d'alimentation, le vétérinaire peut analyser la ration, vérifier si l'accès à l'alimentation est correct. Mais, dans un premier temps, il est souvent préférable d'évaluer la note d'état corporel (NEC) des bovins.



LUC MOUNIER (L 01)

Professeur en bien-être animal, responsable de la chaire bien-être animal de VetAgro Sup

Si la NEC est basse, alors le vétérinaire va analyser les différents facteurs de risques : la ration est-elle équilibrée ? Y a-t-il suffisamment de cornadis ? On regarde donc d'abord l'animal, ce qu'il nous dit (son bien-être). Si un indicateur est dégradé, on va se pencher sur les facteurs de risques alimentation, boiterie, logement, etc. (la bientraitance).

Pouvez-vous citer des indicateurs de bien-être bovin ?

La NEC, les boiteries, la présence de lésions sont des indicateurs bien connus des vétérinaires. À mon avis, deux indicateurs mériteraient plus d'attention, car faciles à mettre en œuvre. Le premier est le temps de couchage. En temps normal, une vache met approximativement 6 secondes à se coucher à partir du moment

où elle a initié le contact. Si elle met plus de temps, il y a un problème et le vétérinaire doit identifier les facteurs de risque à l'origine de ce problème. Bien entendu, il faut regarder plusieurs vaches dans le troupeau avant de poser un diagnostic. La distance d'évitement aux cornadis est le second indicateur. Pour l'évaluer, le vétérinaire avance devant les cornadis, bras tendu à 45 °C. La majorité des animaux devraient avoir un léger mouvement de recul, oreilles en arrière, puis revenir volontairement sentir la main, alors que d'autres vont avoir un recul brusque. Cette réaction d'évitement traduit la relation de l'éleveur avec ses animaux et on sait que cela peut avoir des conséquences sur la santé, la productivité, etc.

Comment atteindre « un seul bien-être » ?

Bien-être animal et bien-être de l'éleveur sont étroitement liés. Lorsqu'on améliore le bien-être des animaux, on améliore le bien-être de l'éleveur, car ceux-là produisent mieux, sont moins malades, plus dociles, etc. À l'inverse, un éleveur en état de mal-être aura plus de difficulté à bien s'occuper de ses animaux. Cette notion est maintenant bien connue. En revanche, je pense que les vétérinaires doivent vraiment se saisir des notions d'agroécologie pour ajouter la santé des écosystèmes dans le « un seul bien-être ». On sait par exemple que planter des haies est favorable au bien-être des animaux et à la biodiversité, que le dérèglement climatique peut perturber les saisons de pâturage et donc impacter le bien-

être des animaux, etc. Les vétérinaires sont, de mon point de vue, bien placés pour investir ces questions et ils doivent s'en saisir pour aborder le « un seul bien-être ».

Que faire quand le vétérinaire ne peut plus aider l'éleveur ?

Parfois, les vétérinaires repèrent des signes évidents de mal-être des animaux, comme des boiteries et lésions sévères et fréquentes, des animaux très maigres, de mauvaises relations humain-animal. Ces signes sur les animaux sont très fréquemment associés à un mal-être important de l'éleveur. Mais bien entendu, c'est le vétérinaire qui connaît bien l'élevage et l'éleveur qui est le mieux placé pour voir quand la situation dégénère et qu'il faut intervenir. Le vétérinaire peut, dans ce cas, se rapprocher de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) qui pourra éventuellement activer la cellule départementale opérationnelle pour accompagner l'éleveur et essayer de trouver des solutions. ●

SÉGOLÈNE MINSTER

LA SEMAINE VÉTÉRINAIRE

HEBDOMADAIRE FONDÉ EN 1976 • LEPOINTVETERINAIRE.FR



L'hebdomadaire accessible sur le site et l'appli lepointveterinaire.fr



Les Vet'Annonces standard offertes en illimité



Les newsletters quotidiennes avec le meilleur de l'information



Les services web (accès à tous les articles et les archives en ligne ; outils d'aide à la pratique...)



5% de réduction sur les ouvrages de la boutique en ligne

PROFITEZ PLEINEMENT DE VOTRE ABONNEMENT

Votre abonnement à La Semaine Vétérinaire vous donne accès à une multitude d'avantages. Êtes-vous sûr de tous les connaître ?